

Séance du 14 juillet 1863,

Présidence de M. Paul SAUZET.

M. le président entretient la Compagnie de la perte que, depuis sa dernière séance, elle a faite dans la personne d'un de ses membres titulaires, M. le docteur Francisque Devay.

Nos regrets, dit M. le président, ont accompagné M. Devay à sa dernière demeure. Il ne nous appartenait que depuis peu d'années, mais, s'il n'a fait que passer parmi nous, il n'en laissera pas moins des traces durables dans notre souvenir. Il avait, dès longtemps, pris place dans cette pléiade de médecins qui cultivent d'une ardeur égale la philosophie et la science de guérir. La médecine spiritualiste n'eut pas de défenseur plus dévoué, et l'Académie se rappelle la part qu'il prit dans la discussion sur l'animisme. Son *Hygiène des familles* et son *Traité des mariages consanguins* lui assignent un rang honorable parmi les médecins lyonnais qui se sont fait un nom par leurs écrits.

En terminant, M. le président invite M. le docteur Perrin à donner lecture du discours qu'il a prononcé, au nom de l'Académie, sur la tombe du regrettable docteur Devay.

Le discours de M. Perrin sera annexé au procès-verbal et inséré dans les Mémoires.

M. Pctrequin lit la suite de son travail ayant pour titre : *De l'intervention de la physiologie dans l'interprétation fort controversée d'un passage des églogues de Virgile.*

M. Aristide Dumont, membre correspondant, communique des considérations sur le *Percement du Mont-Cenis.*

M. Fournet dépose une note sur le *Traitement des résidus, minerais de plomb complexes, pour l'extraction du plomb, du cuivre, de l'argent, de l'or et du soufre qui y sont contenus.* Cette note est ainsi conçue :

Les minerais de plomb sont fort complexes ; aux combinaisons plumbeuses des filons s'ajoutent des matières ferrifères, cuprifè-